

Le Communiqué du Conseil des ministres du 11 juin 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, lundi 11 juin à 13 h, au Palais de la République.

Entamant sa communication sur la célébration prochaine de la fête l'Aïd El Fitr (Korité), le Chef de l'Etat présente ses meilleurs vœux à la Oumah Islamique et à la communauté musulmane du Sénégal.

Ainsi, le Président de la République formule, avec l'ensemble de la Nation, des prières pour un Sénégal uni et prospère, dans la paix et la solidarité.

Poursuivant sa communication autour des conclusions de la Commission ad hoc sur le processus électoral, marquées par un consensus sur les points majeurs, le Chef de l'Etat félicite l'ensemble de ses membres pour la qualité du travail accompli et l'esprit d'ouverture et de dialogue qui a prévalu tout au long de ses travaux ainsi qu'au cours de l'audience qu'il leur a accordée.

Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement de prendre les dispositions requises pour l'examen, dans les meilleurs délais, par l'Assemblée nationale, du projet de loi portant révision du Code électoral, adopté à l'issue du Conseil des ministres.

Poursuivant sa communication autour de la renégociation de la concession de l'Autoroute à péage Patte d'Oie-AIBD, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'accélérer la finalisation, avant fin juin 2018, du processus de renégociation des tarifs de péage.

Dans ce cadre, le Président de la République rappelle au Gouvernement la nécessité de mettre en place un dispositif cohérent et performant de régulation et de suivi - évaluation de l'exploitation des autoroutes à péage avec l'ouverture prochaine des autoroutes ILA TOUBA ; AIBD - THIES et AIBD- SINDIA- MBOUR.

Evoquant par ailleurs, le soutien à l'Equipe nationale de Football, le Chef de l'Etat, adresse au nom de la Nation, ses encouragements aux joueurs de l'équipe nationale de Football et à leur encadrement, à la veille de l'ouverture de la Coupe du Monde de

Football, Russie 2018 ; une compétition internationale d'une envergure unique, qui contribue, à la consolidation du rayonnement du Sénégal.

Dès lors, le Président de la République lance un appel à toutes les sénégalaises et à tous les sénégalais à renforcer la solidarité et la communion autour de l'équipe nationale de Football en vue d'accompagner "les Lions" le plus loin possible dans la compétition.

En outre, le Chef de l'Etat informe les membres du Conseil, de son déplacement en Russie pour répondre à l'invitation de la FIFA en assistant au premier match de l'Equipe du Sénégal. Par ailleurs, au cours de son séjour en Russie, le Président de la République sera reçu en audience, par le Président Vladimir Poutine.

Relevant, la recrudescence manifeste d'actes de maltraitance des personnes vivant avec un handicap, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'impératif de veiller au respect scrupuleux des droits des personnes vivant avec un handicap et de leur assurer un traitement adéquat dans les espaces publics et au niveau des services de l'Etat.

Enfin, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement, dans la perspective de l'application intégrale de la loi d'orientation sociale qui doit être évaluée dans toutes ses composantes, l'urgence de déployer un Plan spécial de lutte contre la maltraitance des personnes vivant avec un handicap.

Appréciant, par ailleurs, l'importance de la préservation de l'écologie de Diamniadio et du Lac Rose, le Président de la République souligne que des promoteurs privés et services de l'Etat procèdent au déracinement systématique des baobabs pendant l'exécution des projets à Diamniadio et sur le site du Lac Rose.

Ainsi, le Président de la République demande au Premier Ministre de faire prendre les dispositions nécessaires en vue de l'interdiction du déracinement des baobabs sur les sites de Diamniadio et du Lac Rose, notamment en le notifiant, dans les meilleurs délais, aux services de l'Etat concernés et aux promoteurs privés.

Le Chef de l'Etat indique enfin, le prix qu'il attache à la préservation de l'écosystème

du Lac Rose et notamment celui de Diamniadio qui doit répondre à sa vocation de ville verte où un projet d'aménagement paysager est d'ailleurs prévu, à ce titre.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a axé sa communication sur le suivi des engagements du Gouvernement vis-à-vis des partenaires sociaux avant de rendre compte de la coordination des activités gouvernementales.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre du Pétrole et des Energies a fait une communication sur la mission qu'il a effectuée en République Islamique de Mauritanie.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi portant modification du Code électoral,
- le projet de loi de règlement gestion 2017,
- le projet de loi de Finances rectificative pour l'année 2018,
- le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2019–2021.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole